ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT POUR LE SECTEUR PUBLIC

Intelligence artificielle pour les élus : cadrer, arbitrer et suivre les projets

Les élus intercommunaux départementaux et régionaux délibèrent sur des programmes numériques dont ils mesurent mal la portée. Les documents transmis mélangent promesses commerciales et contraintes techniques et le suivi après le vote se limite souvent à l'exécution budgétaire alors que les effets sur les services publics restent invisibles. Cette session de trois heures et demie se place à l'échelle des politiques publiques et de la délibération. Elle outille l'élu pour interroger un programme avant le vote fixer des objectifs vérifiables et organiser le suivi des services concernés tout au long du mandat.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,50 jour — 3,50 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 580 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Élus intercommunaux départementaux et régionaux membres de commissions et vice-présidents en charge du numérique ou des services publics.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Analyser un programme numérique soumis à délibération
- Interroger les effets attendus sur les services publics concernés
- Fixer des objectifs et des indicateurs vérifiables avant le vote
- Organiser le suivi du programme au cours du mandat
- Rendre compte des résultats devant l'assemblée délibérante

03 Programme détaillé

M1 Comprendre pour délibérer

- Lire un dossier technique sans être technicien
- Ce que recouvrent les termes employés dans les dossiers
- Distinction entre promesse commerciale et résultat démontré
- Données mobilisées et conditions de leur utilisation
- Points à faire préciser par les services avant la séance
- Cas pratique : Lecture critique d'une note de présentation d'un programme numérique soumis au vote.

M2 Cadrer et arbitrer un programme

- Fixer les conditions avant d'autoriser
- Formulation des objectifs attendus pour les usagers
- Choix des indicateurs et des points d'étape
- Conditions de réversibilité et de sortie du programme
- Arbitrage entre plusieurs projets concurrents
- Atelier : Construction de la grille de questions à poser en commission avant un vote de programme.

M3 Suivre les effets sur les services publics

- Contrôler pendant toute la durée du mandat
- Organisation du suivi entre les services et la commission
- Signaux d'alerte sur la qualité du service rendu
- Prise en compte des retours des agents et des usagers
- Restitution des résultats devant l'assemblée délibérante
- Mise en situation : Présentation devant la commission d'un bilan d'étape défavorable et discussion des suites.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 580 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr